



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MISSION DE CONTROLE ET DE
VERIFICATIONS TECHNIQUES POUR LE
REPLACEMENT DU SSI DU BATIMENT COEUR
DE VILLE**

**DÉCISION N° DM-21-178
EN DATE DU 25 MAI 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 02 juin 2020 déléguant Monsieur Mathieu BEAUFRERE, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives aux grands projets, aux travaux de construction, d'entretien et de maintenance, de l'urbanisme et de l'habitation,

VU le projet de la ville de Vincennes ; d'effectuer des travaux de remplacement du Système de Sécurité Incendie (SSI) de Cœur de Ville, il est prévu de désigner un bureau de contrôle dont la mission consiste à réaliser les vérifications et les contrôles des travaux.

CONSIDÉRANT la proposition de la société QUALICONSULT dont le siège social est situé 24 rue des Petites Ecuries 75010 Paris,

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la société QUALICONSULT représentée par Monsieur Tristan Marques, Directeur d'agence, dûment habilité à signer le contrat.

Le présent marché est d'un montant de 2 390 € HT.

DE FAIRE FACE, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210525-lmc1H8430H1-AR Date de réception en Préfecture : 25/05/2021 Date de Publication : 25/05/2021
